

Conditions générales des opérations promotionnelles

Version du 25/06/2026

Coinhouse, société par actions simplifiée au capital de 210.000€, ayant pour numéro d'identification 815 254 545 RCS Paris, dont le siège social est situé 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris (la "**Société**"), propose à ses Clients des opérations promotionnelles leur permettant de découvrir les services qu'elle propose (ci-après la ou les "**Offre(s)**")

Les conditions particulières de chaque Offre sont détaillées ci-dessous et/ou sur le Site.

Sauf mention contraire dans les conditions particulières, chaque Offre est personnelle, non échangeable et non-transférable. Les Offres ne sont pas cumulables. Les Clients ne peuvent bénéficier d'une Offre qu'une seule fois.

Pour participer et bénéficier d'une Offre, le Client doit disposer obligatoirement d'un Compte Client Validé (compte ayant fait l'objet d'une vérification et n'étant pas suspendu, bloqué ou clôturé, conformément aux [conditions générales d'utilisation](#) de la Société). Dans l'hypothèse où le Compte du Client serait suspendu, bloqué ou clôturé avant le versement des dotations prévues par chaque Offre, la Dotation ne pourra être attribuée au Client.

La Société se réserve le droit de modifier les conditions des Offres et/ou substituer une Offre à une autre, à tout moment. Toutefois, la Société ne pourra modifier les modalités d'une Offre dès lors que le Client a rempli les conditions permettant d'en bénéficier.

La Société ne saurait être tenue responsable en cas d'impossibilité pour un Client de bénéficier d'une Offre en raison d'un dysfonctionnement technique, d'un usage frauduleux de son Compte ou de toute autre cause indépendante de sa volonté. Tout abus ou détournement des présentes conditions par le Client participant sera considéré comme un cas de fraude et la Société prendra les mesures qu'elle juge appropriées telles que par exemple la clôture du Compte concerné ou l'annulation de l'Offre.

Les mots commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné aux présentes ou à défaut dans les conditions générales d'utilisation de la Société.

Les présentes conditions sont soumises au droit français. Tout litige relatif à l'Offre sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

1. Offre Dépôt (“MiCA Welcome bonus”)

Période de validité de l’Offre

L’Offre est proposée à compter du 25 juin 2026 et jusqu’au 10 juillet 2026.

La Société se réserve la possibilité de prolonger cette période.

L’Offre est réservée aux Clients répondant aux conditions d’éligibilité décrites ci-après.

Conditions d’éligibilité

Pour bénéficier de l’Offre, le Client doit :

- être une personne physique ou morale titulaire d’un Compte Client Validé (selon les termes et conditions prévus dans les Conditions Générales d’Utilisation en vigueur de la Société) ;
- Réaliser, pendant la période de validité de l’Offre, au moins un Dépôt de Crypto-actifs, à savoir un transfert de Crypto-actifs depuis un portefeuille externe vers le portefeuille détenu chez la Société, d’un montant minimum cumulé de 100 euros (voir modalités de calcul ci-dessous).
- ne pas avoir déjà bénéficié de l’Offre.

La valeur du Dépôt correspond à la contrevaletur en euros des Crypto-actifs déposés sur le Compte Crypto, déterminée selon les Prix applicables par la Société au jour de la validation du Dépôt par la Société.

Les dépôts en monnaie ayant cours légal (EUR) ne sont pas pris en compte pour apprécier l’éligibilité à l’Offre ni pour le calcul du montant de la dotation.

Pour les Clients titulaires d'un Compte Client Validé avant le 25 juin 2026, seule l'augmentation nette de leur portefeuille de crypto-actifs est prise en compte pour déterminer leur éligibilité à l'Offre et le montant de la dotation.

Cette augmentation nette (le « Dépôt net ») correspond à la différence, exprimée en équivalent euro (EUR), entre le solde de crypto-actifs détenus au 10 juillet 2026 à 23h59 (heure de Paris) et celui détenu au 24 juin 2026 à 23h59 (heure de Paris), après prise en compte des retraits effectués pendant cette période.

En conséquence, les opérations consistant uniquement à retirer puis à redéposer des crypto-actifs déjà détenus avant le 25 juin 2026 ne sont pas prises en compte dans le calcul du Dépôt net et ne permettent pas de bénéficier de l'Offre.

La Société se réserve le droit de refuser un Dépôt, conformément aux dispositions de ses conditions générales d'utilisation en vigueur, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Montant et versement de la dotation

Le Client répondant aux conditions ci-dessus est éligible à recevoir une dotation sous forme de carte(s) cadeau(x) dématérialisée(s), versée selon les modalités suivantes :

Montant du Dépôt net (équival. EUR)	Montant de la carte cadeau	Versement
Entre 100 € et 1000 €	10 €	Carte cadeau unique - Envoi le 2 ^e mois suivant le Dépôt
Entre 1 001 € et 5 000 €	50 €	2 cartes cadeaux de 25€ - Envoi échelonné du 2 ^e mois au 3 ^e mois suivant le Dépôt
Entre 5 001€ et 10 000€	100 €	4 cartes cadeaux de 25€ - Envoi échelonné du 2 ^e mois au 5 ^e mois suivant le Dépôt
Entre 10 001€ et 50 000€	500 €	10 cartes cadeaux de 50€ - Envoi échelonné du 2 ^e mois au 11 ^e mois suivant le Dépôt
Supérieur à 50000€	1000 € (montant maximum)	10 cartes cadeaux de 100€ - Envoi échelonné du 2 ^e mois au 11 ^e mois suivant le Dépôt

La ou les carte(s) cadeau(x) sont envoyées dans les délais indiqués ci-dessus à l'adresse e-mail renseignée par le Client lors de la création de son Compte.

L'éligibilité à la dotation et l'envoi des cartes cadeaux sont subordonnés à la détention effective des Crypto-actifs ayant fait l'objet du Dépôt, dans le Compte Crypto du Client. Ainsi, en cas de Retrait soit le transfert sortant des Crypto-actifs vers un portefeuille externe ou de Vente, le Client ne sera plus éligible à l'Offre et à l'attribution des cartes cadeaux restantes. Les cartes cadeaux réceptionnées avant le Retrait restent acquises au Client, sous réserve du délai d'expiration prévu ci-dessous.

En cas de clôture, suspension ou blocage du Compte Client avant l'envoi d'une carte cadeau, celle-ci ne sera pas attribuée et aucune compensation ou remboursement ne pourra être réclamé.

Utilisation de la dotation

Le Client ayant un Compte Validé, non bloqué et non suspendu, peut utiliser la carte cadeau dès sa réception, dans les conditions suivantes :

- La carte cadeau ne peut être utilisée que sur le site et l'application de la Société pour procéder à un achat équivalent au montant de la dotation dans le Crypto-actif de son choix (parmi ceux disponibles sur la plateforme au moment de l'utilisation);
- La carte cadeau n'est utilisable qu'en une seule fois;
- La carte cadeau doit être utilisée dans un délai de un (1) an suivant sa date d'envoi, délai à l'issue duquel elle devient indisponible.

La carte cadeau n'est ni échangeable, ni transférable, ni remboursable.

Si le Compte du Client est clôturé, bloqué ou suspendu, le Client sera dans l'incapacité d'utiliser la carte cadeau et aucune compensation ou remboursement ne pourra être réclamé.

2. Offre premier achat "Bonus de bienvenue"

Période de validité de l'Offre

L'Offre est proposée à compter du 01 Janvier 2026 et jusqu'au 31 Juillet 2026. Elle est réservée aux Clients dont le Compte est créé et validé pendant la période de validité de l'Offre.

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de l'Offre, le Client doit :

- être une personne physique titulaire d'un Compte Client Validé (selon les termes et conditions prévus dans les Conditions Générales d'Utilisation en vigueur de la Société) ;
- réaliser un premier achat d'un Crypto-actif (hors simple dépôt en euros) depuis son Compte, d'un montant minimum de 20€ frais inclus, dans un délai maximum de 7 jours suivant validation de son Compte ;
- ne pas avoir déjà bénéficié de l'Offre.

Montant et versement de la dotation

Le Client remplissant les conditions d'éligibilité recevra un bonus en crypto-actif, dont le montant est déterminé de façon aléatoire, selon la répartition suivante :

- 90% de chance de recevoir l'équivalent de 5€ en crypto ;
- 6% de chance de recevoir l'équivalent de 10€ en crypto ;

- 3% de chance de recevoir l'équivalent de 50€ en crypto ;
- 1% de chance de recevoir l'équivalent de 100€ en crypto.

Pour découvrir le bonus, le Client devra suivre les étapes sur son terminal à la suite de la validation de son premier achat. Le bonus est ensuite versé automatiquement sur le Compte Crypto du Client.

Le Client dispose d'un délai d'un (1) mois suivant la validation de son achat pour activer son bonus. Passé ce délai, le bonus ne sera plus disponible.

Le bonus activé sera crédité dans le même crypto-actif que celui acheté lors du premier achat.

Le montant du bonus versé en équivalent crypto est déterminé au moment du versement, sur la base du cours de marché en vigueur.

Le versement du bonus peut prendre jusqu'à cinq (5) jours ouvrés.

Un seul bonus est attribué par Client.

Utilisation de la dotation

Le bonus versé est disponible immédiatement sur le Portefeuille du Client.

Le bonus n'est ni échangeable, ni transférable, ni remboursable.

En cas de clôture, suspension ou blocage du Compte du Client avant le versement du bonus, celui-ci ne sera pas attribué et aucune compensation ne pourra être réclamée.